



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
19 septembre 2019

Pluies cévenoles, adoptez le bon comportement

Chaque année, de septembre à mi-décembre, les départements de l'arc méditerranéen connaissent des épisodes de pluies intenses (également appelés épisodes cévenols) pouvant conduire à des crues soudaines. Avec le changement climatique, nous devons nous attendre à une augmentation de la fréquence de ces événements. Connaissez-vous les bons comportements à adopter en cas de pluies méditerranéennes intenses ?

Contacts Presse

DREAL Occitanie

Brigitte PONCET

☎ 06.07.41.05.75

☎ 05.62.30.26.33

Préfecture de région

Delphine AMILHAU

☎ 07.85.02.55.71

☎ 05.34.45.38.31

1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45



6 départements d'Occitanie sur les 15 départements concernés

- en Occitanie, sont concernés : Aveyron, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales ;
- les autres dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, PACA et Corse : Alpes-de-Haute-Provence, Alpes Maritimes, Ardèche, Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Drôme, Var, Vaucluse.

Quels objectifs pour cette campagne?

- expliquer les conditions des épisodes méditerranéens, leurs conséquences en termes de précipitations, de ruissellement et d'inondation ;
- identifier les dispositifs de vigilance ;
- connaître les comportements individuels qui sauvent.

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>

Les 8 bons comportements à adopter

1. Je m'informe en écoutant la radio ;
2. Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements ;
3. Je ne m'engage pas sur une route inondée en voiture comme à pied ;
4. Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts ;
5. Je ne sors pas en cas d'orage ;
6. Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage ;
7. Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables ;
8. Je ne vais pas en cas d'inondation chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

Des précautions à prendre en amont

- pouvoir rester chez soi 3 jours sans aide particulière avec des réserves adaptées à ses besoins ;
- pour les personnes habitant en zone inondable importante : constituer un kit de sécurité en cas de nécessité d'évacuation.

Comment composer son kit de sécurité ?

Placé dans un endroit facilement et rapidement accessible, le kit de sécurité contient plusieurs éléments :

- Radio et lampes de poche avec piles de rechange ;
- Bougies, briquets ou allumettes ;
- Nourriture non périssable et eau potable ;
- Médicaments ;
- Lunettes de secours ;
- Vêtements chauds ;
- Double des clés ;
- Copie des papiers d'identité ;
- Trousse de premier secours ;
- Argent liquide ;
- Chargeur de téléphone portable ;
- Articles pour bébé ;
- Nourriture pour animaux.

Cette campagne est relayée par la mission interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen" qui mène diverses actions sur la région Occitanie en lien avec les acteurs territoriaux. [En savoir plus sur « Inondation Arc Méditerranéen »](#)

Plus d'infos sur : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>